STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Mars 2016 | Numéro 46

La migration interrégionale au Québec en 2014-2015 : la région des Laurentides sort grande gagnante, la Côte-Nord grande perdante

par Martine St-Amour

Ce bulletin présente les principaux résultats découlant des échanges migratoires entre les régions administratives et les MRC du Québec entre le 1er juillet 2014 et le 1er juillet 2015. Parmi les faits saillants, mentionnons que si la région de Montréal demeure grandement déficitaire dans ses échanges migratoires avec les autres régions, ses pertes se réduisent légèrement pour une cinquième année consécutive. Lanaudière et Laval en subissent les contrecoups et voient leurs gains s'amenuiser considérablement. La région des Laurentides voit plutôt ses gains s'accroître et se maintient en tête parmi les régions gagnantes. Les régions plus éloignées des grands centres affichent quant à elles toutes un solde migratoire négatif, la Côte-Nord étant celle où les pertes sont proportionnellement, et de loin, les plus importantes.

Des déplacements moins fréquents dans la plupart des groupes d'âge

Environ 190 500 personnes ont changé de région administrative de résidence entre le 1er juillet 2014 et le 1er juillet 2015, soit 2,4 % de la population québécoise. La propension à migrer tend à se réduire depuis quelques années (figure 1). Si le nombre de migrants interrégionaux est inférieur à 200 000 depuis trois ans, il se situait autour de 210 000 annuellement de 2006-2007 à 2011-2012. Il était encore un peu plus élevé, soit environ 220 000, à la fin des années 1990 et dans la première moitié des années 2000. Le taux annuel de migration interrégionale était alors d'un peu plus de 3 %.

La propension à migrer varie grandement en fonction du cycle de vie (figure 2). Elle atteint un sommet dans la vingtaine, âge auquel la poursuite des études, l'entrée sur le marché du travail ou la formation de la famille font partie des événements susceptibles d'entraîner une migration. En 2014-2015, près de 6 % des 20 à 29 ans ont migré d'une région à une autre. Les taux de migration diminuent ensuite rapidement dans la trentaine, puis plus lentement par la suite, et se situent à environ 1 % dès 65 ans.

Le vieillissement de la population contribue à la baisse de la mobilité générale, puisqu'une part grandissante de la population se trouve dans les groupes d'âge où les déplacements sont peu fréquents[1]. Les changements de structure par âge ne sont toutefois pas le principal moteur de la réduction de la mobilité des dernières années. De fait, on constate une baisse des taux de migration dans la plupart des groupes d'âge depuis la fin des années 1990. La baisse de la mobilité touche autant les jeunes en âge d'être aux études que les groupes d'âge où se trouvent les familles avec enfants et les personnes les plus âgées. Différents facteurs peuvent influencer à la baisse l'intensité des migrations dans les divers groupes d'âge, comme des changements touchant l'offre de formation postsecondaire, le marché du travail, le marché résidentiel, les structures familiales, les communications et les modes de vie en général.

1. Pour des informations supplémentaires sur l'effet du vieillissement sur la migration interrégionale, voir Lachance et Payeur (2012).

Figure 1
Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 1998-1999 à 2014-2015

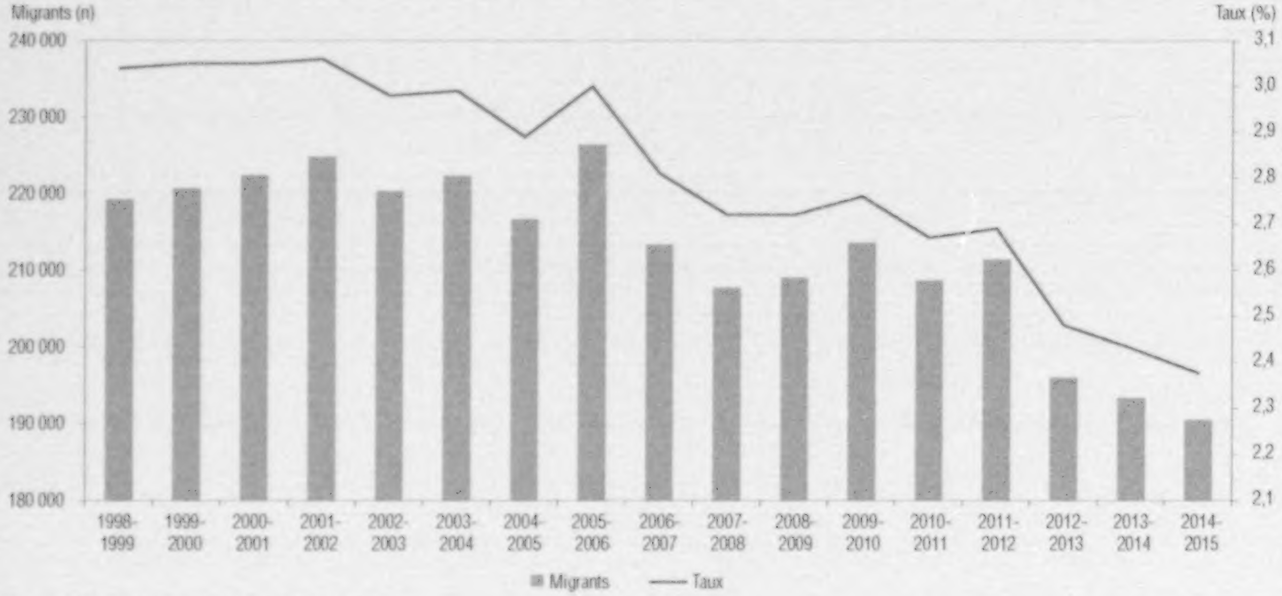

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (environ 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, tant en ce qui concerne l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction dénominalisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au 1er juillet d'une année donnée avec celui au 1er juillet de l'année précédente. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Cela exclut par exemple les nouveau-nés, les personnes décédées et les immigrants arrivés dans l'année.

Le FIPA permet de comptabiliser, pour différentes entités géographiques, les flux d'entrées et de sorties à l'intérieur du Québec et de produire les soldes migratoires qui en résultent. Les données sur les mouvements d'entrées et de sorties nous renseignent sur l'intensité des mouvements touchant chaque région, alors que les soldes migratoires, soit la différence entre le nombre d'entrants et de sortants, permettent d'identifier les régions qui gagnent et celles qui perdent au jeu des échanges migratoires. Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des taux nets de migration interrégionale sont calculés en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les gains ou les pertes sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur.

Ce document présente une sélection de données à l'échelle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC). Les données complètes sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Figure 2
Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 1999-2000, 2004-2005, 2009-2010 et 2014-2015

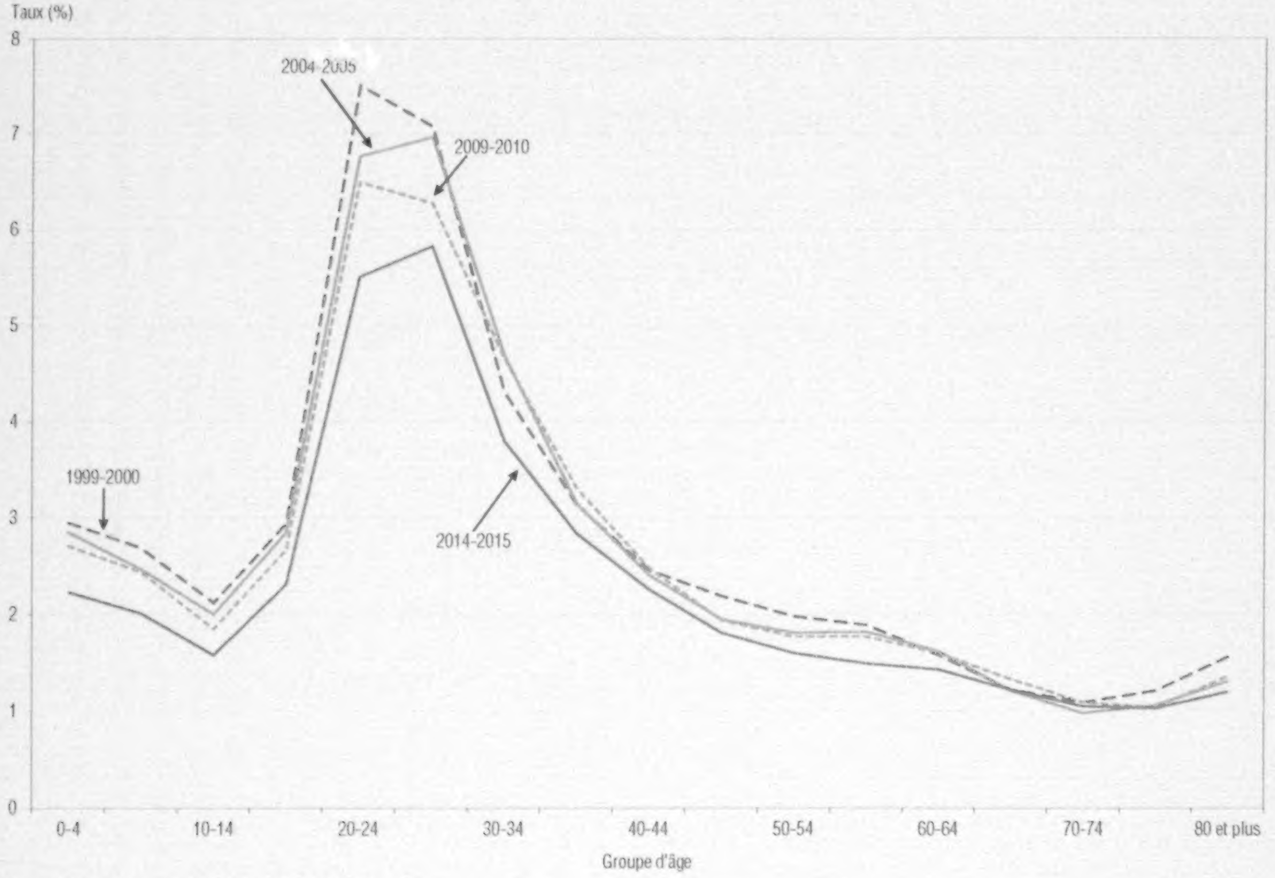

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

La migration interne : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interne est une composante importante du bilan démographique des régions administratives et des MRC. D'autres composantes agissent toutefois pour faire varier la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel, soit la différence entre les naissances et les décès, de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il importe de distinguer le solde migratoire interne, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Par exemple, une région peut montrer un solde migratoire interne négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le déficit migratoire interne est compensé par un accroissement naturel positif et l'arrivée de nombreux immigrants internationaux. De même, la forte fécondité du Nord-du-Québec lui assure une croissance démographique assez importante, en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région pourrait afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation.

Pour une présentation du bilan démographique complet des régions, voir les fiches régionales du Bilan démographique du Québec.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

En 2014-2015, dix régions administratives ont fait des gains dans leurs échanges migratoires internes, tandis que les sept autres régions ont enregistré des pertes. La ligne de partage entre régions gagnantes et perdantes est généralement la même d'une année à l'autre, mais l'ampleur des gains ou des pertes connaît des fluctuations importantes. La figure 3 présente les soldes et les taux nets de migration interrégionale de 2014-2015, tandis que le tableau 1 montre l'évolution récente de ces deux indicateurs. En complément, les tableaux 2 et 3 présentent les flux d'entrées et de sorties. Afin de mieux faire ressortir certaines tendances, les résultats sont d'abord présentés pour Montréal, qui se trouve au cœur du système d'échanges migratoires[2]. Les autres régions sont regroupées en trois zones : adjacente à Montréal, intermédiaire et éloignée.

Montréal : les pertes se réduisent de nouveau grâce à une baisse des sortants

Au cours de l'année 2014-2015, Montréal a accueilli 38 200 personnes en provenance des autres régions, mais a vu 52 800 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent à 14 600 personnes, ce qui représente un taux net de migration interrégionale de – 0,77 %. Si ce déficit est non négligeable, il est cependant en baisse pour une cinquième année consécutive : en 2009-2010, il était de – 23 600 personnes. En raison de la baisse de la mobilité, Montréal accueille moins de résidants des autres régions que par le passé. Le nombre de sortants s'est toutefois lui aussi réduit de façon notable au cours des cinq dernières années, ce qui explique l'amélioration récente de son solde migratoire[3].

Les pertes migratoires de Montréal continuent de se faire principalement au profit des quatre régions qui lui sont adjacentes. C'est aussi surtout par rapport à ces dernières que ses pertes se sont réduites au cours des dernières années. En 2014-2015, Montréal accuse un déficit total de – 14 800 personnes vis-à-vis ces quatre régions, comparativement à près de – 24 000 en 2009-2010[4]. Les échanges avec les autres régions pèsent moins lourd dans le bilan migratoire de Montréal, mais on note également une amélioration des soldes face à la plupart d'entre elles en fin de période.

Figure 3
Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2014-2015

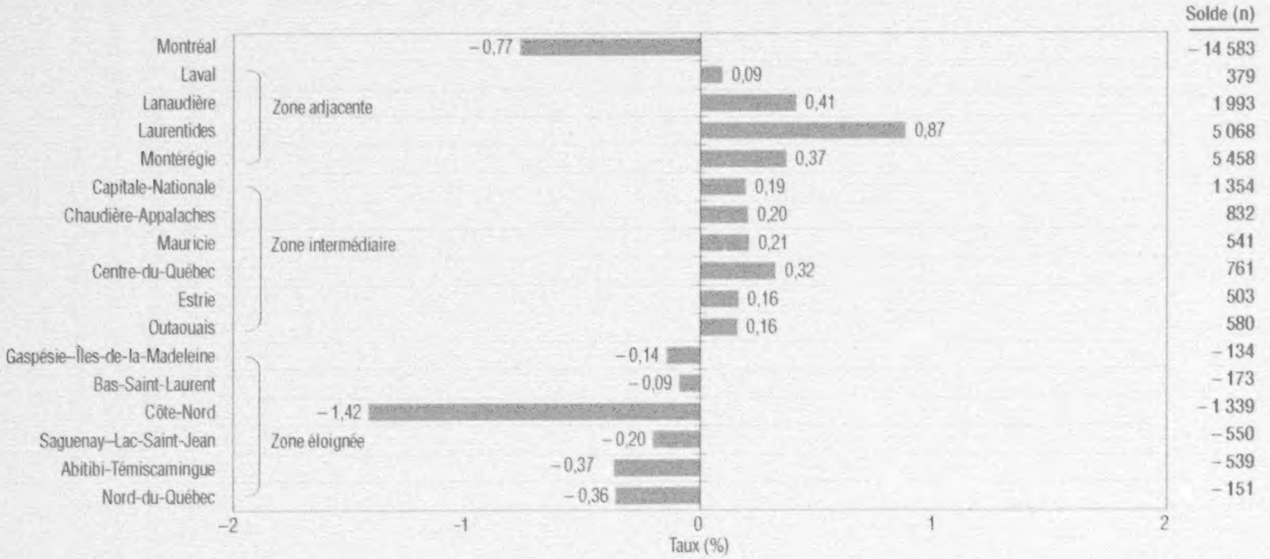

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

2. En 2014-2015, près de la moitié (48 %) des déplacements interrégionaux avait Montréal comme point de départ ou comme destination.
3. La baisse du nombre de personnes qui quittent Montréal pourrait être en partie le résultat de la baisse des entrants en provenance des autres régions amorcée quelques années auparavant. De fait, cette diminution réduit le bassin de personnes susceptibles d'en repartir après un certain temps, que ce soit pour retourner dans leur région d'origine ou dans une autre région, notamment les régions de la zone adjacente.
4. Dans l'ordre, les déficits les plus importants sont enregistrés par rapport à la Montérégie (– 6 550 personnes), Laval (– 4 050), Lanaudière (– 2 700) et les Laurentides (– 1 550). Les soldes avec les autres régions sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Régions de la zone adjacente : gains accrus dans les Laurentides et en Montérégie, mais encore en recul à Laval et Lanaudière

La région des Laurentides affiche le taux net de migration interrégionale le plus élevé en 2014-2015, soit 0,87 %. Elle a repris la première position en 2011-2012, après avoir cédé le haut du classement à Lanaudière de 2003-2004 à 2010-2011. Son bilan migratoire s'est amélioré au cours de la dernière année grâce à une hausse du nombre d'entrants et une baisse des sortants. Ces gains ne sont toutefois pas aussi importants qu'au début des années 2000, quand les taux nets étaient de plus de 1 %. La région fait des gains importants par rapport à Montréal, mais encore plus par rapport à Laval.

La Montérégie a elle aussi légèrement amélioré son bilan migratoire en 2014-2015. En nombre absolu, ses gains sont les plus importants de toutes les régions (5 458 personnes). Étant donné la grande taille de sa population, l'impact net de la migration y est toutefois de moindre ampleur que dans les Laurentides et Lanaudière, comme en témoigne un taux net de migration interrégionale (0,37 %) inférieur à celui de ces deux régions. Le bilan favorable de la Montérégie repose presque exclusivement sur ses échanges avantageux avec Montréal.

Si les Laurentides et la Montérégie sont parvenues à stabiliser leur bilan migratoire au cours des dernières années, après avoir vu leurs gains se réduire au milieu des années 2000, la baisse se poursuit dans Lanaudière et à Laval. La réduction soutenue du nombre d'entrants en provenance de Montréal explique cette tendance. Lanaudière se maintient en deuxième position quant à l'ampleur relative des gains, mais son taux net de migration interrégionale s'est réduit à 0,41 % en 2014-2015, le plus faible en 15 ans. En nombre absolu, son solde est passé d'un sommet de 7 000 personnes en 2006-2007 à environ 2 000 au cours de la dernière année. La baisse est également marquée à Laval, qui termine l'année 2014-2015 avec des gains beaucoup moins importants que les autres régions de la zone adjacente. Le taux net y est de seulement 0,09 %, en baisse pour une cinquième année consécutive. Cela équivaut à un gain de moins de 400 personnes, comparativement à 3 000 personnes cinq ans auparavant.

Régions de la zone intermédiaire : seule Chaudière-Appalaches améliore notablement son bilan

Toutes les régions de la zone intermédiaire ont enregistré des soldes migratoires positifs en 2014-2015. Pour une sixième année consécutive, c'est dans le Centre-du-Québec (0,32 %) que les gains ont été proportionnellement les plus importants. La région a enregistré moins d'entrants au cours de la dernière année, mais également moins de sortants, son solde étant demeuré pratiquement identique à celui de l'année précédente.

Dans la Capitale-Nationale, en Chaudière-Appalaches et en Mauricie, le taux net de migration interrégionale est d'environ 0,20 %. Dans la Capitale-Nationale, il s'agit du résultat le plus faible en dix ans, une baisse attribuable à une réduction du nombre d'entrants. La région continue de faire ses gains principalement au détriment du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord. Les gains face à ces régions se sont stabilisés et tendent même à remonter, après s'être grandement réduits durant la décennie 2000. En revanche, les soldes avec la plupart des autres régions se détériorent en fin de période, tandis qu'ils s'étaient améliorés dans la deuxième moitié des années 2000. Par exemple, la Capitale-Nationale est de nouveau déficitaire face à Montréal, après avoir fait de légers gains de 2009-2010 à 2012-2013. Elle voit également ses gains se réduire par rapport aux régions adjacentes.

Contrairement à la Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches connaît son meilleur solde migratoire en dix ans. La progression par rapport à l'année précédente est notable, ses gains étant passés de 450 à 850 personnes. Cette amélioration résulte à la fois d'un plus grand nombre d'entrants et d'une baisse des sortants. Les échanges avec la plupart des autres régions lui ont été plus favorables au cours de la dernière année.

En raison d'une diminution des entrants, la Mauricie a vu ses gains se réduire en 2014-2015, tandis qu'elle avait plutôt connu une croissance de son solde migratoire au cours des trois années précédentes. Malgré cette baisse, le résultat de la dernière année, qui se chiffre à près de 550 personnes, demeure avantageux pour cette région qui a souvent connu des gains moindres et même des pertes par le passé.

Les régions de l'Estrie et de l'Outaouais affichent toutes deux un taux net de migration interrégionale de 0,16 %, ce qui représente des gains de 500 ou 600 personnes. En Outaouais, les soldes ont connu d'importantes fluctuations à la hausse et à la baisse depuis le début des années 2000, les toutes dernières années représentant plutôt une période creuse. En Estrie, sans être le plus élevé, le résultat de 2014-2015 est plutôt favorable en comparaison de la moyenne des 5 ou 10 dernières années.

Régions de la zone éloignée : la Côte-Nord affiche encore le bilan migratoire le plus négatif

Les régions de la zone éloignée affichent toutes un solde migratoire interrégional négatif en 2014-2015. Les régions de cette zone ont généralement été déficitaires par le passé, mais certaines d'entre elles étaient parvenues à enregistrer de faibles gains au cours des années 2009-2010 à 2011-2012. Ces années plus favorables étaient le résultat d'une baisse des sortants, amorcée au début des années 2000, et d'une hausse des entrants observée à la toute fin de la décennie. Ces deux tendances ne se sont toutefois pas poursuivies au cours des années les plus récentes.

En 2014-2015, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Île-de-la-Madeleine présentent les résultats les moins négatifs de ce groupe de régions, avec un taux net de migration interrégionale de –0,09 % et –0,14 % respectivement, soit l'équivalent d'un déficit d'environ 150 personnes. Leurs pertes se sont réduites au cours de la dernière année, particulièrement en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où elles étaient de –350 personnes au cours des deux années précédentes. Cette amélioration s'explique par une baisse du nombre de personnes ayant quitté la région.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean enregistre pour sa part un taux net de –0,20 %, soit l'équivalent d'un déficit 550 personnes. Il s'agit du résultat le plus défavorable à la région en six ans. Au cours de la dernière année, moins de personnes ont choisi de s'y établir, tandis que le nombre de sortants a connu une légère hausse.

Affichant un taux net de –0,36 %, le Nord-du-Québec a amélioré son bilan en 2014-2015. Son solde migratoire interne se chiffre à –150 personnes, comparativement à –250 personnes au cours des deux années précédentes. La région a connu une hausse des entrants, mais surtout une baisse des sortants.

L'Abitibi-Témiscamingue présente un taux similaire à celui du Nord-du-Québec (–0,37 %), mais il s'agit dans son cas de son moins bon résultat en dix ans. Les pertes, de près de 550 personnes, sont loin d'être aussi importantes qu'au tout début des années 2000, quand elles étaient d'environ 2 000 personnes annuellement, mais elles contrastent néanmoins avec les légers gains ou les soldes presque nuls des années 2010-2011 à 2012-2013. Au cours de la dernière année, le nombre de personnes ayant quitté la région a augmenté légèrement, mais l'accroissement des pertes s'explique surtout par une baisse des entrées en provenance des autres régions.

Enfin, c'est la Côte-Nord qui connaît, et de loin, le déficit le plus lourd de toutes les régions. Son taux net de migration interrégionale est de –1,42 %, ce qui représente des pertes migratoires de plus de 1 300 personnes. Déjà important en 2013-2014, son déficit s'est creusé au cours de la dernière année en raison d'une hausse des sortants et surtout d'une réduction du nombre d'entrants. Si les autres régions de la zone éloignée maintiennent des pertes largement inférieures à ce qu'elles étaient à la fin des années 1990 et au début des années 2000, la Côte-Nord s'en approche quant à elle grandement.

Les gains et les pertes par groupe d'âge dans les régions

En fonction de leurs caractéristiques, les régions attirent et retiennent mieux les personnes de certains groupes d'âge. C'est pourquoi la plupart des régions sont déficitaires dans certains groupes, mais gagnantes dans d'autres (figure 4). Les jeunes adultes convergent par exemple vers les régions où se trouvent des institutions d'enseignement postsecondaire. Par la suite, la répartition des emplois et la facilité d'accès à la propriété gagnent en importance dans le choix du lieu de résidence. La transition vers la retraite peut aussi s'accompagner d'autres préférences résidentielles, tout comme l'arrivée aux grands âges.

Montréal : les pertes se réduisent encore chez les 0-14 ans et les 25-44 ans

Montréal affiche des pertes dans tous les grands groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans. Les gains faits chez ces derniers résultent notamment de l'afflux d'étudiants en provenance des autres régions. Montréal maintient un taux net de migration interrégionale d'environ 1,50 % dans ce groupe d'âge depuis une dizaine d'années. Ce taux était plus élevé à la fin des années 1990 et au tout début des années 2000, entre 2 % et 3,5 %. De façon générale, la mobilité des jeunes québécois s'est réduite depuis cette période, mais ceux qui migrent choisissent aussi un peu moins souvent qu'avant de se diriger vers Montréal[5].

Si Montréal est perdante dans tous les autres groupes d'âge, c'est chez les 25-44 ans et les 0-14 ans que le déficit est le plus important. Les pertes chez les 25-44 ans suggèrent que les migrations des jeunes adultes vers Montréal sont souvent de nature temporaire, qu'elles soient suivies d'un retour dans la région d'origine ou de l'installation dans une autre région, notamment dans les régions de la zone adjacente. Par ailleurs, le déficit chez les 0-14 ans indique que la rétention des familles avec enfants reste un enjeu pour Montréal. Les pertes dans ces deux groupes d'âge tendent toutefois à se réduire depuis quelques années, le nombre de sortants étant en baisse (données non illustrées, mais disponibles sur le site Web).

Régions de la zone adjacente : les migrations familiales entraînent des gains partout

Les quatre régions de la zone adjacentes ont en commun d'être déficitaires chez les 15-24 ans, mais de faire des gains au chapitre des migrations familiales. De fait, ces régions sont gagnantes chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, souvent au détriment de Montréal. Ces gains sont toutefois moindres si on les compare à ce qu'ils étaient il y a quelques années, particulièrement dans le cas de Lanaudière et de Laval.

5. En 2014-2015, parmi les migrants âgés de 15 à 24 ans, 31,2 % de ceux ayant migré au départ d'une région autre que Montréal avaient Montréal comme destination. En 1998-99, cette proportion était de 38,5 %. Si Montréal attire une part moindre des jeunes migrants, elle demeure tout de même la principale destination des 15-24 ans.

Figure 4

Taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2014-2015

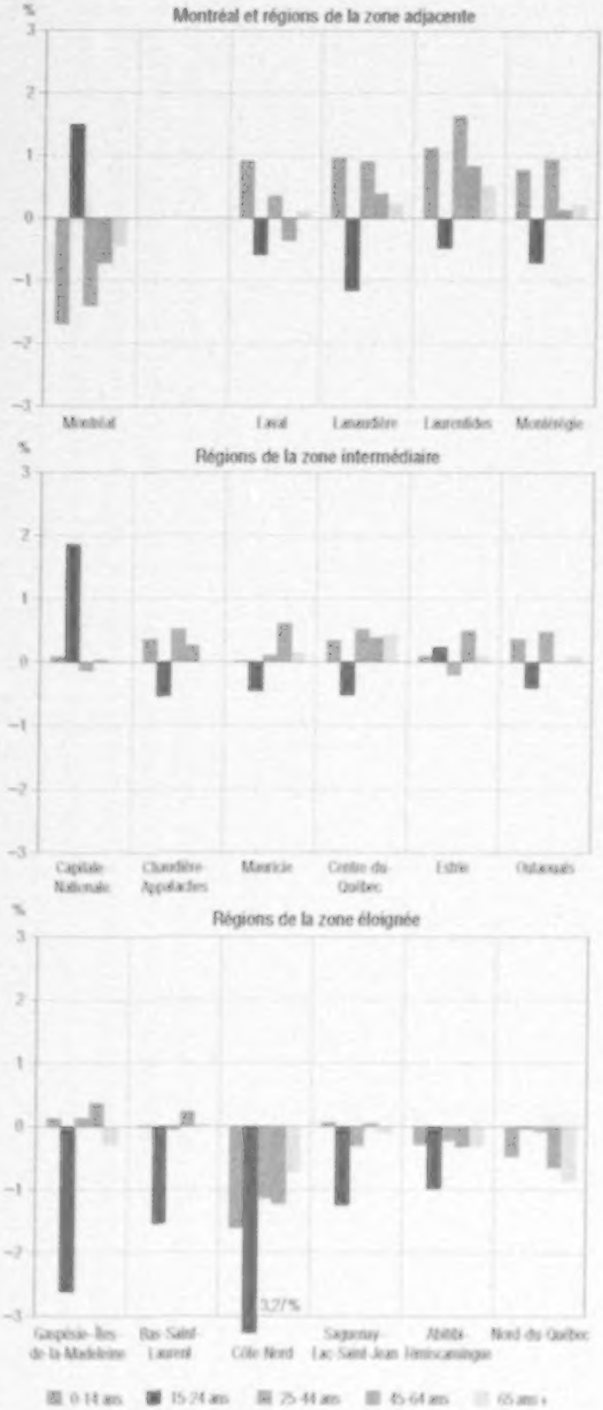

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie font également des gains chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus. Laval est elle aussi gagnante chez les 65 ans et plus, mais légèrement déficitaire chez les 45-64 ans, des pertes qui profitent surtout à la région des Laurentides. Soulignons que comparativement aux autres régions, la région des Laurentides présente des pertes limitées chez les 15-24 ans et enregistre les gains les plus élevés dans tous les autres groupes d'âge.

Régions de la zone intermédiaire : des profils par âge diversifiés

À l'instar de Montréal, la Capitale-Nationale fait des gains migratoires importants chez les 15-24 ans (1,86 %). Cela n'est pas étonnant puisqu'elle est également dotée d'un grand nombre d'institutions d'enseignement postsecondaire. Contrairement à Montréal, elle n'a toutefois pas connu de baisse marquée de ses gains dans ce groupe d'âge au cours des dernières années. Elle enregistre par ailleurs de légers gains ou de faibles pertes dans les autres groupes.

Le Centre-du-Québec fait pour sa part des gains dans tous les groupes d'âge, sauf chez les 15-24 ans. Les régions de Chaudière-Appalaches et de l'Outaouais sont quant à elles surtout gagnantes au chapitre des migrations familiales. La Mauricie et l'Estrie enregistrent plutôt leur meilleur résultat chez les 45-64 ans, plus spécifiquement chez les 55-64 ans, soit les personnes atteignant l'âge de la retraite. Soulignons que l'Estrie est la seule autre région, avec Montréal et la Capitale-Nationale, où le solde est positif chez les 15-24 ans en 2014-2015. Il ne s'agit pas d'un résultat habituel dans le cas de l'Estrie, car malgré la présence d'institutions d'enseignement postsecondaire, la région est généralement légèrement déficitaire dans ce groupe d'âge.

Régions de la zone éloignée : la Côte-Nord voit ses pertes se creuser dans tous les groupes d'âge

Les régions de la zone éloignée se distinguent généralement par des pertes assez marquées chez les 15-24 ans. En 2014-2015, c'est la Côte-Nord qui connaît le déficit le plus marqué chez les jeunes adultes, avec un taux net de −3,27 %, ce qui équivaut à 350 personnes. Cette région est aussi perdante dans tous les autres groupes d'âge et, dans tous les cas, les pertes se sont creusées par rapport à l'année précédente.

L'Abitibi-Témiscamingue et le Nord-du-Québec affichent aussi des résultats négatifs dans tous les groupes d'âge en 2014-2015. Les pertes du Nord-du-Québec sont concentrées chez les 45 ans et plus. En Abitibi-Témiscamingue, elles sont plus marquées chez les 15-24 ans et d'ampleur similaire dans les autres groupes. Soulignons que s'il est courant pour le Nord-du-Québec d'être déficitaire dans tous les groupes, l'Abitibi-Témiscamingue avait pour sa part fait des gains chez les 0-14 ans et les 25-44 ans au cours des six années précédentes.

Le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent de légers gains dans certains groupes d'âge, mais ceux-ci ne parviennent pas à compenser les pertes dans les autres groupes, particulièrement chez les 15-24 ans. Le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affichent les taux les plus négatifs chez les jeunes adultes après la Côte-Nord. En revanche, ces deux régions maintiennent depuis plusieurs années un taux positif chez les 45-64 ans, faisant partie des destinations appréciées de personnes retraitées. À cet égard, le vieillissement de la population pourrait agir positivement sur le solde migratoire de ces régions au cours des prochaines années.

Un aperçu à l'échelle des MRC

La plupart des régions administratives comptent des zones avantagées par la migration interne et d'autres qui le sont moins. C'est ce qu'on peut voir sur la carte de la page 10, qui illustre les taux nets de migration interne en 2014-2015 pour chacune des 104 MRC du Québec. Le tableau 4 présente également les soldes, ventilés par grand groupe d'âge. Ces résultats découlent des échanges migratoires avec l'ensemble des autres MRC, incluant celles faisant partie de la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval dont les résultats ne sont pas repris ici. Au total, 299 900 personnes ont changé de MRC de résidence entre le 1er juillet 2014 et le 1er juillet 2015, soit près de 4 % de la population du Québec. Globalement, 56 des 104 MRC ont enregistré des gains dans leurs échanges migratoires, tandis que 48 d'entre elles ont été déficitaires.

On trouve une concentration de MRC à forts gains migratoires dans les régions des Laurentides et de Lanaudière. Avec un taux net de 3,09 %, Mirabel, dans les Laurentides, se classe au premier rang de toutes les MRC. Ses gains s'étaient réduits de façon presque continue au cours des années 2000, mais la MRC semble regagner en popularité puisque son taux net de migration tend à augmenter depuis 2009-2010. Des gains relativement élevés, entre 1 % et 2 %, sont également enregistrés dans les MRC de La Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut et d'Argenteuil, aussi situées dans les Laurentides, ainsi que dans Montcalm et Matawinie, dans Lanaudière. À l'instar de Mirabel, ces MRC enregistrent toutes des soldes positifs vis-à-vis Montréal et Laval, mais également par rapport au reste de leur région respective. Elles sont toutes gagnantes au chapitre des migrations familiales, mais les Pays-d'en-Haut et Matawinie font des gains plus importants chez les 45-64 ans. Les MRC les plus au sud de ces régions affichent des résultats généralement positifs, mais dans une moindre mesure. Elles ont été plus favorisées au début des années 2000, mais ont dans l'ensemble vu leurs gains se réduire par la suite.

En Montérégie, plusieurs MRC situées non loin de Montréal et de Longueuil présentent un bilan migratoire avantageux, dont Vaudreuil-Soulanges, Les Jardins-de-Napierville, Beauharnois-Salaberry, Roussillon et La Vallée-du-Richelieu, où les taux se situent entre 0,5 % et 1 %. Ces MRC sont notamment avantagées chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. C'est toutefois la MRC de Brome-Missisquoi qui affiche le taux net de migration interne le plus élevé de la région en 2014-2015 (1,03 %), entre autres grâce aux gains faits chez les 45-64 ans. En cela, son profil est semblable à celui de la MRC de Memphrémagog (1,17 %), sa voisine du côté de l'Estrie, qui connaît aussi des gains importants chez les personnes atteignant l'âge de la retraite.

La périphérie de Québec compte aussi des MRC à forts gains migratoires, dont La Jacques-Cartier, où le taux net de migration interne est de 1,49 %. Les gains sont moindres, mais tout de même substantiels, dans Portneuf et La Côte-de-Beaupré. Ces trois MRC gagnent des résidants au détriment de Québec, dont le bilan est plus mitigé (0,04 %). Québec gagne des jeunes de 15-24 ans et, dans une moindre mesure, des résidants de 65 ans et plus, mais est perdante dans les autres groupes d'âge.

De l'autre côté du fleuve, dans la région de Chaudière-Appalaches, les gains les plus importants sont enregistrés dans Lotbinière (0,65 %). Ses gains se font surtout par rapport à Lévis, qui parvient tout de même à maintenir un taux positif (0,27 %). Lévis a par ailleurs grandement amélioré son solde par rapport à l'année précédente, principalement grâce à des pertes moindres au profit du reste de la région. Chaudière-Appalaches compte en revanche des MRC déficitaires, dont les Etchemins (–0,56 %) où les pertes sont non négligeables.

En Outaouais, c'est la MRC de Papineau qui affiche le taux le plus élevé (0,61 %). Les gains sont moindres dans Les Collines-de-l'Outaouais et Gatineau, tandis que les MRC les plus au nord connaissent un solde nul ou négatif. La dynamique est similaire en Mauricie, où l'on note des gains à Trois-Rivières (0,36 %) et les alentours, notamment dans Les Chenaux (0,67 %), mais des pertes plus au nord.

Dans le Centre-du-Québec, Drummond se démarque avec un taux de 0,65 %, de loin le plus élevé de la région. En Estrie, mise à part Memphrémagog dont le bilan est très favorable, seule la MRC du Val-Saint-François parvient à enregistrer de légers gains (0,18 %). Le solde est pratiquement nul dans Coaticook, tandis que les autres MRC sont déficitaires, mais avec des pertes de faible ampleur.

Dans les régions de la zone éloignée, peu de MRC font des gains. Rimouski-Neigette, dans le Bas-Saint-Laurent, se distingue avec un taux de 0,52 %. Cette MRC est l'une des seules du Québec à être gagnante dans tous les grands groupes d'âge. Ses gains se font principalement au détriment du reste de la région, ainsi que de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.

Rimouski-Neigette semble ainsi agir comme un centre attractif pour l'est du Québec. Toutes les autres MRC de la région sont toutefois déficitaires, quoique dans la plupart des cas, les pertes se soient réduites par rapport à l'année précédente.

En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, toutes les MRC sont parvenues à améliorer leur solde migratoire par rapport à l'année précédente, à l'exception du Rocher-Percé où le solde est demeuré stable. Cette amélioration se traduit dans la plupart des cas par une réduction des pertes, mais la MRC d'Avignon termine quant à elle l'année avec un solde positif. Avec Rimouski-Neigette, elle est la seule MRC située dans une région éloignée où des gains sont enregistrés en 2014-2015.

Dans le Nord-du-Québec, la MRC de Jamésie affiche des pertes non négligeables (–0,88 %), mais réduites par rapport à l'année précédente. Le bilan migratoire est nul pour l'Administration régionale Kativik et légèrement négatif dans Eeyou Istchee.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, en Abitibi-Témiscamingue et sur la Côte-Nord, toutes les MRC enregistrent des pertes migratoires en 2014-2015. Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les MRC du Domaine-du-Roy, de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay connaissent des pertes d'ampleur similaire, d'environ –0,3 %. Soulignons que pour Le Fjord-du-Saguenay, il s'agit d'un premier solde négatif en huit ans. La MRC s'était plutôt distinguée par des gains substantiels au cours des années précédentes. En Abitibi-Témiscamingue, Abitibi-Ouest et La Vallée-de-l'Or montrent les résultats les moins avantageux. Dans cette région, seule la MRC de Témiscamingue a réussi à réduire ses pertes par rapport à l'année précédente. Enfin, c'est sur la Côte-Nord que se trouvent les trois MRC qui ont connu les pertes migratoires les plus lourdes en termes relatifs, dont Caniapiscau, qui présente un taux net de –4,71 %. En nombre absolu, cela représente près de 200 personnes. Sept-Rivières et Manicouagan connaissent aussi des pertes relatives importantes, d'environ –1,5 %. La plupart des MRC de la région ont vu leurs pertes se creuser par rapport à l'année précédente.

Conclusion

La dynamique migratoire interrégionale au Québec est dominée par quelques grandes tendances. Au centre du système migratoire, Montréal est largement déficitaire dans ses échanges avec les autres régions administratives, surtout au profit des régions qui lui sont adjacentes. Les pertes migratoires de Montréal tendent toutefois à s'amenuiser depuis quelques années, ce qui a pour effet de réduire les gains chez ses voisines, particulièrement Laval et Lanaudière.

Dans les régions de la zone éloignée, l'atténuation des pertes migratoires internes qui a marqué la décennie 2000 ne s'est pas poursuivie au cours des toutes dernières années. De fait, après avoir enregistré de très faibles pertes ou même de légers gains au cours de la période 2009-2012, ces régions ont toutes renoué avec les déficits ou vu leurs pertes s'alourdir, sans toutefois revenir à des déficits aussi marqués qu'à la fin des années 1990 et qu'au début des années 2000. C'est sur la Côte-Nord que le déficit s'est le plus fortement creusé au cours des trois dernières années.

Les régions de la zone intermédiaire sont quant à elles habituellement gagnantes dans leurs échanges migratoires, mais avec des gains le plus souvent inférieurs à ceux des régions adjacentes à Montréal. Le Centre-du-Québec a connu une nette amélioration de son solde migratoire au cours de la dernière décennie et affiche depuis six ans le taux net de migration interne le plus élevé parmi ce groupe de régions. Auparavant, le premier rang revenait généralement à la Capitale-Nationale ou à l'Outaouais, mais ces deux régions ont récemment enregistré des gains moins importants que durant la majeure partie des années 2000.

Soulignons enfin que bien qu'elle ne touche chaque année qu'une assez faible proportion de la population (environ 2 %), la migration interne a des répercussions démographiques importantes à long terme. Comme elle est une source de croissance dans certaines régions et de décroissance dans d'autres, elle joue un rôle dans l'évolution de la répartition régionale de la population québécoise. De plus, le profil par âge des migrants internes contribue à ralentir ou à accélérer le vieillissement dans les régions. Par exemple, les jeunes adultes qui s'installent en grand nombre à Montréal chaque année contribuent au maintien d'une population relativement jeune dans cette région. À l'inverse, les régions qui perdent des jeunes et qui attirent des personnes plus âgées, par exemple le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, connaissent un vieillissement plus avancé.

Références

LACHANCE, Jean-François et Frédéric F. PAYEUR (2012). « Le profil migratoire des aînés sur le territoire québécois au cours de la période 2006-2011 », dans : RHEAULT, Sylvie et Jean POIRIER, *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 235-252.

Carte 1

Taux net de migration interne, municipalités régionales de comté (MRC), Québec, 2014-2015

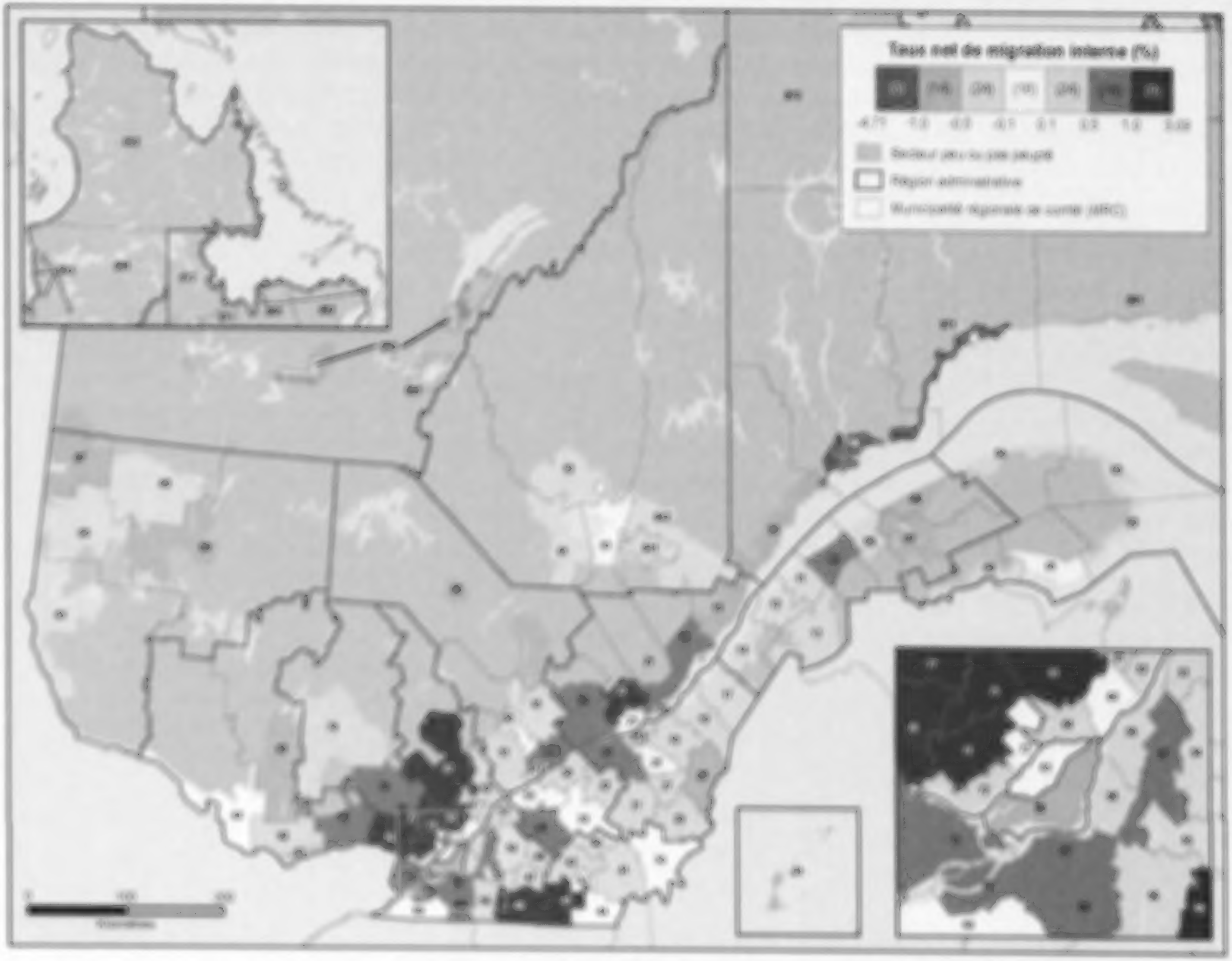

Tableau 1

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2009-2010 à 2014-2015

Région administrative	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Solde (n)					
Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone adjacente						
Laval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lanaudière	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laurentides	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chaudière-Appalaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mauricie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centre-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Estrie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Outaouais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bas-Saint-Laurent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Taux net (%)					
Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone adjacente						
Laval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lanaudière	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laurentides	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chaudière-Appalaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mauricie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centre-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Estrie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Outaouais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bas-Saint-Laurent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA (RAMQ).

Tableau 2

Région administrative	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Entrants (n)					
Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone adjacente						
Laval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lanaudière	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laurentides	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chaudière-Appalaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mauricie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centre-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Estrie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Outaouais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bas-Saint-Laurent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Taux d'entrée (%)					
Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone adjacente						
Laval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lanaudière	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laurentides	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chaudière-Appalaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mauricie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centre-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Estrie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Outaouais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bas-Saint-Laurent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Tableau 3
Effectifs et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2009-2010 à 2014-2015

Région administrative	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Effectifs (n)					
Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone adjacente						
Laval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lanaudière	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laurentides	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chaudière-Appalaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mauricie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centre-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Estrie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Outaouais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bas-Saint-Laurent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Taux de sortie (%)					
Montréal	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone adjacente						
Laval	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lanaudière	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Laurentides	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Montérégie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Chaudière-Appalaches	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mauricie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Centre-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Estrie	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Outaouais	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bas-Saint-Laurent	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Côte-Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saguenay–Lac-Saint-Jean	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Abitibi-Témiscamingue	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord-du-Québec	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Source : Institut de la statistique du Québec. [illegible]

Tableau 4

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec, classées par région administrative, 2014-2015

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		Taux net (%)	Solde (n)					
66	Montréal	−0,77	−14 583	−4 837	3 174	−7 843	−3 680	−1 397
Zone adjacente								
65	**Laval**	**0,09**	**379**	**652**	**−301**	**381**	**−429**	**76**
	Lanaudière	**0,41**	**1 993**	**790**	**−682**	**1 121**	**576**	**188**
52	D'Autray	0,33	140	6	−4	66	114	−42
60	L'Assomption	0,04	51	278	−304	160	−152	69
61	Joliette	0,43	282	13	−20	−19	115	193
62	Matawinie	1,14	576	47	−88	137	478	2
63	Montcalm	1,41	724	96	88	384	238	−82
64	Les Moulins	0,14	220	350	−354	393	−217	48
	Laurentides	**0,87**	**5 068**	**1 052**	**−321**	**2 356**	**1 506**	**474**
72	Deux-Montagnes	0,34	338	158	−152	306	−32	58
73	Thérèse-De Blainville	−0,01	−8	217	−397	240	−228	160
74	Mirabel	3,09	1 460	200	209	709	250	92
75	La Rivière-du-Nord	1,61	1 985	323	231	774	473	184
76	Argenteuil	1,05	345	77	−5	112	144	16
77	Les Pays-d'en-Haut	1,11	460	30	−40	114	411	−54
78	Les Laurentides	0,74	341	29	−72	72	302	9
79	Antoine-Labelle	0,42	147	18	−95	29	186	9
	Montérégie	**0,37**	**5 458**	**1 921**	**−1 243**	**3 597**	**627**	**556**
46	Brome-Missisquoi	1,03	591	155	−64	195	298	7
47	La Haute-Yamaska	0,39	341	−2	−70	36	237	140
48	Acton	0,23	36	45	−36	35	6	−14
53	Pierre-De Saurel	0,33	169	32	−62	30	169	−1
54	Les Maskoutains	−0,14	−123	−28	−38	−130	8	66
55	Rouville	−0,14	−52	−10	−73	24	−4	11
56	Le Haut-Richelieu	0,14	160	−6	−62	116	37	75
57	La Vallée-du-Richelieu	0,58	710	271	−180	652	−4	−29
58	Longueuil	0,11	447	359	−97	490	−435	130
59	Marguerite-D'Youville	0,15	117	85	−161	297	−148	44
67	Roussillon	0,58	1 010	519	−300	787	−52	56
68	Les Jardins-de-Napierville	0,87	236	46	−20	151	35	24
69	Le Haut-Saint-Laurent	−0,01	−3	15	−53	−7	57	−15
70	Beauharnois-Salaberry	0,82	522	71	53	150	194	54
71	Vaudreuil-Soulanges	0,88	1 297	369	−80	771	229	8
Zone intermédiaire								
	Capitale-Nationale	**0,19**	**1 354**	**85**	**1 439**	**−259**	**79**	**10**
15	Charlevoix-Est	−0,79	−126	−16	−57	−45	1	−9
16	Charlevoix	0,56	73	26	5	11	39	−8
20	L'Île-d'Orléans	−0,32	−22	−2	−23	13	26	−36
21	La Côte-de-Beaupré	0,70	195	4	−3	123	39	32
22	La Jacques-Cartier	1,49	606	102	69	474	39	−78
23	Québec	0,04	218	−117	1 477	−1 089	−196	143
34	Portneuf	0,79	410	88	−29	254	131	−34

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec , classées par région administrative, 2014-2015

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		Taux net (%)	Solde (n)					
	Chaudière-Appalaches	**0,20**	**832**	**243**	**−248**	**516**	**321**	**0**
17	L'Islet	−0,16	−29	−3	−39	−14	38	−11
18	Montmagny	0,27	60	5	−22	11	71	−5
19	Bellechasse	0,15	56	16	−22	103	−44	3
251	Lévis	0,27	370	108	−77	192	−17	164
26	La Nouvelle-Beauce	0,09	34	6	10	71	12	−65
27	Robert-Cliche	−0,23	−44	−2	−3	−26	−12	−1
28	Les Etchemins	−0,56	−92	21	−59	−27	30	−57
29	Beauce-Sartigan	0,38	197	13	−8	42	96	54
31	Les Appalaches	0,19	78	59	−52	13	97	−39
33	Lotbinière	0,65	202	20	24	151	50	−43
	Mauricie	**0,21**	**541**	**6**	**−130**	**63**	**514**	**88**
35	Mékinac	−0,45	−56	−15	−32	−21	32	−20
36	Shawinigan	0,09	42	−5	−43	−39	115	14
371	Trois-Rivières	0,36	468	53	63	−110	229	233
372	Les Chenaux	0,67	123	7	2	91	70	−47
51	Maskinongé	0,13	46	−6	−66	146	48	−76
90	La Tuque	−0,54	−82	−28	−54	−4	20	−16
	Centre-du-Québec	**0,32**	**761**	**131**	**−139**	**297**	**280**	**192**
32	L'Érable	0,19	44	15	−18	14	46	−13
38	Bécancour	0,12	24	−9	54	7	−12	−16
39	Arthabaska	0,06	44	−48	−101	0	97	96
49	Drummond	0,65	650	129	−20	259	174	108
50	Nicolet-Yamaska	0,00	−1	44	−54	17	−25	17
	Estrie	**0,16**	**503**	**49**	**85**	**−155**	**467**	**57**
30	Le Granit	−0,03	−6	18	−55	8	36	−13
40	Les Sources	−0,22	−31	−12	−81	20	50	−9
41	Le Haut-Saint-François	−0,20	−45	26	−51	7	−2	−26
42	Le Val-Saint-François	0,18	55	2	−20	60	37	−24
43	Sherbrooke	−0,04	−63	−88	366	−448	0	107
44	Coaticook	0,03	5	19	−45	38	4	−12
45	Memphrémagog	1,17	588	83	−29	160	341	33
	Outaouais	**0,16**	**580**	**233**	**−181**	**471**	**2**	**56**
80	Papineau	0,61	139	34	−43	74	150	−76
81	Gatineau	0,15	394	218	45	122	−227	235
82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,39	190	8	−69	262	49	−60
83	La Vallée-de-la-Gatineau	−0,70	−147	−32	−95	4	8	−32
84	Pontiac	0,03	4	4	−19	9	21	−11
Zone éloignée								
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	**−0,14**	**−134**	**15**	**−236**	**26**	**122**	**−61**
01	Les Îles-de-la-Madeleine	−0,54	−68	−2	−42	−32	26	−18
02	Le Rocher-Percé	−0,20	−37	−12	−55	−21	40	11
03	La Côte-de-Gaspé	−0,44	−76	5	−68	−8	4	−9
04	La Haute-Gaspésie	−0,19	−22	3	−21	7	14	−25
05	Bonaventure	−0,05	−8	−4	−30	20	28	−22
06	Avignon	0,48	77	25	−20	60	10	2

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2014-2015

Code	Région administrative et MRC	Total	Total	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65 ans +
		Taux net (%)	Solde (n)					
	Bas-Saint-Laurent	**−0,09**	**−173**	**2**	**−312**	**−29**	**150**	**16**
07	La Matapédia	−0,54	−97	−15	−62	−31	20	−9
08	La Matanie	−0,69	−147	−22	−59	−44	−13	−9
09	La Mitis	−0,22	−41	15	−28	2	−6	−24
10	Rimouski-Neigette	0,52	287	26	23	64	91	83
11	Les Basques	−0,37	−33	−6	−34	7	9	−9
12	Rivière-du-Loup	−0,10	−34	−8	−40	14	−7	7
13	Témiscouata	−0,32	−64	−9	−49	−19	44	−31
14	Kamouraska	−0,21	−44	21	−63	−22	12	8
	Côte-Nord	**−1,42**	**−1 339**	**−246**	**−351**	**−262**	**−372**	**−108**
95	La Haute-Côte-Nord	−0,58	−65	−3	−65	−3	11	−5
96	Manicouagan	−1,41	−443	−58	−149	−69	−126	−41
971	Sept-Rivières	−1,51	−536	−127	−80	−134	−161	−34
972	Caniapiscau	−4,71	−194	−39	−29	−31	−83	−12
981	Minganie	−0,96	−66	−4	−12	−21	−12	−17
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	−0,66	−35	−15	−16	−4	−1	1
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	**−0,20**	**−550**	**27**	**−380**	**−194**	**43**	**−46**
91	Le Domaine-du-Roy	−0,37	−115	−14	−61	−20	−8	−12
92	Maria-Chapdelaine	−0,32	−80	20	−81	−24	12	−7
93	Lac-Saint-Jean-Est	−0,03	−18	37	−109	53	0	1
941	Saguenay	−0,19	−274	48	−102	−237	10	7
942	Le Fjord-du-Saguenay	−0,29	−63	−64	−27	34	29	−35
	Abitibi-Témiscamingue	**−0,37**	**−539**	**−70**	**−172**	**−77**	**−146**	**−74**
85	Témiscamingue	−0,32	−53	10	−46	4	−4	−17
86	Rouyn-Noranda	−0,15	−63	−29	21	5	−63	3
87	Abitibi-Ouest	−0,73	−149	−2	−73	−38	−13	−23
88	Abitibi	−0,23	−57	1	−47	20	−6	−25
89	La Vallée-de-l'Or	−0,50	−217	−50	−27	−68	−60	−12
	Nord-du-Québec	**−0,36**	**−151**	**−53**	**−2**	**−9**	**−60**	**−27**
991	Jamésie	−0,88	−122	−25	1	−15	−65	−18
992	Administration régionale Kativik	0,01	1	−13	2	9	8	−5
993	Eeyou Istchee[2]	−0,18	−30	−15	−5	−3	−3	−4

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2015. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde total et la somme des soldes par groupe d'âge, ainsi qu'entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.
Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

DANS LA MÊME COLLECTION

Vient de paraître

n° 45	Quelques constats sur la population des municipalités du Québec au 1er juillet 2015	Février 2016
n° 44	Portrait de la discrimination au Québec	Décembre 2015
n° 43	Portrait des proches aidants et les conséquences de leurs responsabilités d'aidant	Novembre 2015

À paraître *(titres provisoires)*

n° 47	Les naissances et la fécondité au Québec et dans les régions en 2015	Avril 2016
n° 48	L'espérance de vie des générations québécoises : observations et projections	Mai 2016

AUTRES PUBLICATIONS DE LA DIRECTION DES STATISTIQUES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

Vient de paraître

Le bilan démographique du Québec, Édition 2015 — Décembre 2015

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 2 — Février 2016

- Les réseaux sociaux informels et le capital social
- L'amortissement hypothécaire au Québec
- Le revenu des ménages propriétaires et locataires

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 1 — Octobre 2015

- Les transferts interfamiliaux au Québec : héritages et transferts volontaires
- Lien entre le revenu individuel et le faible revenu de la famille
- Que font les ménages en manque d'argent?
- Les estimations d'analyse des perspectives démographiques du Québec, 2011-2061
- Les estimations du revenu de l'*Enquête nationale auprès des ménages* : quelques résultats d'un exercice de validation – Mise à jour

À paraître

Données sociodémographiques en bref, vol. 20 n° 3 *(titres provisoires)* — Juin 2016

- Les enfants nés de parents étrangers
- La planification de la retraite
- Un portrait des principales dépenses non reliées à la consommation

Ce bulletin est réalisé par : Martine St-Amour, démographe
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2016
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec